Zeitschrift: The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK

Herausgeber: Federation of Swiss Societies in the United Kingdom

Band: - (1923)

Heft: 134

Rubrik: Home news

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

The Swiss Observer

Telephone : City 4603. *Published every Friday at* 21, Garlick Hill, London, E.C. 4. Telegrams : Freprinco, London.

No. 134 LONDON, DECEMBER 29, 1923. Price 3d.

PREPAID SUBSCRIPTION RATES

UNITED KINGDOM AND COLONIES	3 Months (13 issues, post free)	3/6
	6 " (26 " ")	6/6
	12 " (52 " ")	12/-
SWITZERLAND	6 Months (26 issues, post free)	Frs. 7.50
	12 " (52 " ")	" 14.—

(Swiss subscriptions may be paid into Postscheck-Konto: Basle V 5718).

We are gratified by the many expressions of goodwill and good wishes from our readers, which we warmly reciprocate. To all of them we desire to convey our sincerest and heartiest seasonable greetings. When these lines meet the eye, Christmas 1923 will be already a thing of the past. May the coming New Year, however, bring increased prosperity and happiness to all! It shall be our continued hope and aim to contribute, so far as in us lies, to this desirable end!

SYLVESTER 1923.

Die Menschen schicken sich an, wiederum eines der kurzen Erdenjahre, die ihnen gesetzt sind, zu Grabe zu tragen. Wir achten es kaum, und doch stehen wir schon wieder vor dem Uebergang in ein neues Jahr. Das alte ist müde geworden — es will einem frischen, neuen weichen. Da ist es, wie wenn der Herzschlag des Alltagsgetriebes auf einige Augenblicke still stehen wollte, und wir erinnern uns der unabwendbaren Tatsache, dass unser Leben ein Ziel hat und wir davon müssen. Ja, das ist es, woran Sylvester uns mahnt, und wir tun gut, uns gegen den Gedanken der Vergänglichkeit nicht aufzulehnen, denn wir alle unterliegen solch' eherner, ewiger, grosser Gesetzmässigkeit. Wenn wir dies bedenken, um unser Leben zusammen zu raffen und daraus das bestmögliche zu formen, dann haben wir am Sylvester den rechten Entschluss gefasst, damit das Neue Jahr ein glückliches werde.

Heinrich Urner.

HOME NEWS

The session of the Swiss Parliament came to an end last Saturday (Dec. 22nd), all the business under consideration having been disposed of, the main item being the passing of the budget for the year 1924. Contrary to an adverse decision in the other Chamber, the National Council, after a lively sports debate, deprecating the unfavourable influences caused by the professional element, voted an amount of Frs. 65,000 towards the expenses of those compatriots anxious to compete at the Olympic Games, to be held next summer in Paris. A supplementary credit to alleviate the sufferings of German children—similar to what had been done in the case of Austria and Russia—was agreed to in principle, Federal Councillor Motta refuting with characteristic feeling the remarks of a Neuchâtel member (de Dardel), who submitted that Switzerland was being turned into a *société de bienfaisance* for the benefit of the whole world. Federal Councillor Motta also promised his whole-hearted support in an appeal for a subsidy which M. Dollfuss (Ticino), in a spirited speech, demanded in favour of the "Secrétariat des Suisses à l'Etranger," which latter had been transferred to Fribourg and was in immediate danger, through want of funds, of suspending its patriotic activities. — A reply given by the Federal Council to an interpellation with reference to the Savoy Free Zones, adds nothing new to this vexed controversy. The following is the *resumé* published by the *Journal de Genève* (Dec. 22nd):—

Il aurait été étrange que la session de décembre se passât sans que les Chambres fédérales s'occupent de la question des zones, qui intéresse vivement le peuple suisse tout entier et ses représentants. M. Seiler (Bâle-Campagne) et un certain nombre de députés de tous les groupes et de toutes les régions ont donc déposé une interpellation demandant au Conseil fédéral de les renseigner sur l'état actuel du problème et des négociations avec la France.

M. Seiler a développé jeudi matin cette interpellation au Conseil national, en excellents termes, à la fois fermes et mesurés. Il a refait rapidement l'exposé historique de la question en réfutant en passant quelques-unes des erreurs des thèses officielles françaises. Il a montré en particulier combien il est historiquement inexact de dire que la régime des zones a été imposé en 1815 à la France vaincue, puisque l'une des zones concernait la Sardaigne, qui se trouvait du côté des vainqueurs de 1815 et a été considérablement étendue par Napoléon III en 1860, après une victoire de la France, sur la demande des populations intéressées.

M. Seiler a montré encore que le régime des petites zones était bilatéral et ne pouvait pas être supprimé unilatéralement par une des parties. L'art. 435 exige un commun accord, et M. Pichon s'est engagé, en 1919, à ne pas modifier l'état de choses actuel sans une entente avec la Suisse.

L'orateur a encore réfuté la thèse de la souveraineté nationale en montrant, d'après les meilleurs juristes, que la souveraineté de tous les pays est limitée par les traités qu'ils ont signés. En mettant la souveraineté nationale au-dessus des traités, la France supprimerait purement et simplement le droit international.

En terminant, M. Seiler, très applaudi, a demandé au Conseil fédéral de demeurer ferme, en réclamant un arbitrage loyal sur le fond même du débat, et de défendre jusqu'au bout, comme il l'a fait jusqu'ici, le droit qui est la sauvegarde suprême des petits peuples.

M. le conseiller fédéral Motta, en réponse à cette interpellation, a rappelé toutes les démarches faites par le Conseil fédéral pour arriver à un accord avec la France. On trouvera ailleurs le texte complet de son remarquable discours. Le chef du Département politique a rappelé la protestation solennelle du Conseil fédéral contre l'acte unilatéral de la France, protestation à laquelle M. Seiler, au nom des interpellants, s'est complètement associé. Il a conclu, lui aussi, en faveur d'un arbitrage franc et loyal, seule procédure digne des relations séculaires d'amitié entre la Suisse et la France.

M. Seiler s'est déclaré satisfait.

Les applaudissements qui ont salué ces deux discours, et notamment celui de M. Motta, ont montré que le Conseil national est unanime à approuver les fermes protestations du Conseil fédéral contre l'acte de force de la France. Il sera unanime également à l'appuyer dans toutes les démarches qu'il entreprendra pour faire triompher devant toutes les instances internationales le bon droit de la Suisse.

L'interpellation de jeudi matin a été une manifestation parfaitement digne de l'opinion du peuple suisse tout entier, elle était nécessaire et il faut savoir gré à M. Seiler et à M. le conseiller fédéral Motta de l'avoir provoquée.

* * *

Monday, May 19th, has been fixed as the official meeting date (Auslandschweizertag) for the Swiss from abroad at the Basle Fair.

* * *

After weeks of ideal sports conditions there was a break in the weather the last few days, copious rains falling in the lower regions, with heavy snowstorms raging higher up. Some local damage has been done by avalanches, on which a *Times* correspondent (Dec. 27th) reports as follows:—

On Sunday afternoon at Leysin three huge avalanches caused considerable damage. One completely demolished a châlet, the inhabitants of which were saved with the utmost difficulty, and destroyed three other châlets on a lower level. Another avalanche struck a Roman Catholic sanatorium while the patients were at dinner; it covered the ground and filled the first floors with snow and smashed all the furniture, but it was possible to rescue all the sick people and transfer them to another house. A third avalanche hit a hotel; part of it filled the first floor, as well as the ground floor, and travelled down to another building, which it buried up to the second floor. There are no casualties. A few people were injured by splinters of wood, and cattle were carried away and killed.

A similar incident occurred on the Ringenberg, near Meiringen, where an avalanche carried away some stables, killing a man and many head of cattle. On Monday, near Les Diablerets, an avalanche swept away nine houses and killed a man. The same night, at Le Sepey, Canton Vaud, two châlets were carried away by a huge avalanche, and a man and a woman were killed. The bodies, wrapped up in blankets, were recovered next day under 6 feet of snow. Yesterday the Montreux-Oberland railway line was cut off by an avalanche in three places near the Jarnan Tunnel, but traffic was resumed to-day.

EXTRACTS FROM SWISS PAPERS.

Le nouveau funiculaire Bienne-Macolin. — Cette agréable ligne de montagne reconstruite et électrifiée, a réouvert son service mercredi, après trois et demi mois d'interruption pour sa rénovation. Non seulement le contrepoids d'eau comme force motrice a été remplacé par la fée électricité, mais la capacité de transport a été notablement augmentée, puisque les nouvelles et très confortables voitures contiennent soixante places et qu'au lieu de trois courses à l'heure on pourra désormais en exécuter quatre, la vitesse à la seconde ayant été portée de 2 à 2½ mètres, ce qui réduit la durée du trajet à douze minutes. Le moteur électrique, qui reçoit le courant des Forces motrices bernoises, par l'embranchement qui dessert aussi le funiculaire d'Evilard, est de 95 chevaux pour le service normal, mais d'une construction spéciale qui lui permet de donner momentanément jusqu'à 175 chevaux pour le démarrage.

C'est à la maison bien connue Louis de Roll (succursale Fonderie de Berne) que la reconstruction complète de la ligne a été confiée, et comme noblesse oblige, elle a non seulement rempli consciencieusement toutes les conditions du cahier des charges, mais fait bénéficier l'entreprise d'ingénieuses nouveautés et applications techniques qui sont le fruit de sa grande expérience dans la construction des funiculaires et du travail de ses excellents ingénieurs. Les représentants de la presse biennoise, qui ont eu hier l'occasion de visiter à fond les nouvelles installations, expliquées et démontrées avec une parfaite compétence par le chef d'exploitation, M. Villars, ont été émerveillés de la belle et solide construction et stupéfaits de l'ingéniosité de l'ensemble des mesures de sécurité. Toutes les éventualités possibles sont prévues. En cas d'un accident quelconque, comme par exemple la rupture du câble, le bris d'un organe de la machinerie ou du châssis de la voiture, l'interruption subite de l'énergie électrique, ou si un employé faillissait à sa tâche ou était empêché par une autre cause d'exécuter les fonctions de son service, de multiples dispositions mécaniques, aussi efficaces l'une que l'autre, entrent automatiquement et successivement en jeu, pour parer à toute conséquence fâcheuse.

La maison L. de Roll, qui entr'autres a construit aussi le funiculaire d'Evilard, l'as des funiculaires suisses, a tenu à lui donner un voisin digne de lui, même plus luxueux, comme il convient à une ligne de tourisme et de promeneurs. Aussi le voyageur, qui ne se soucie guère du détail des merveilles de mécanique auxquelles il doit la sécurité de son trajet, se réjouira-t-il plutôt du confort des pimpantes et spacieuses voitures, de la douceur de leur marche et de la rapidité avec laquelle elles le transportent sur les belles et tranquilles hauteurs de Macolin.

La rénovation de la ligne a nécessité d'importantes transformations dans les stations, surtout dans celle de Macolin. Tous ces travaux ont été exécutés rationnellement et font honneur à ceux qui y ont mis la main.

A la réunion tout intime qui a eu lieu au Grand Hôtel de Macolin après la visite des nouvelles installations, M. Jordi-Kocher, président du conseil d'administration, a fait ressortir que le but des promoteurs de la reconstruction et transformation du funiculaire Bienne-Macolin est bien loin d'être une chasse à de gros dividendes. Ils se sont uniquement inspirés du désir d'être utiles et agréables avant tout à la population de la ville et aux habitants de Macolin, autant en leur facilitant les communications qu'en attirant dans la contrée une partie des promeneurs et touristes du dehors qui recherchent les beautés de notre Jura. L'administration s'efforcera de réaliser le but entrevu et elle espère pouvoir compter sur la sympathie et l'appui de chacun et de la presse en particulier. Le porte-voix de cette dernière lui est assuré et si le public voyageur fait aussi son effort, l'avenir et la prospérité du beau funiculaire neuf de Macolin sont assurés. Le mot "effort" doit naturellement être compris au figuré puisque c'est aussi agréablement et confortablement que possible qu'on voyage dès maintenant sur le Bienne-Macolin.

(*Impartial.*)

Un anniversaire. — Empêché par la guerre de célébrer à bonne date le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation, notre apprécié confrère, le journal illustré la *Patrie suisse*, qui est toujours demeuré très fidèle à son titre, célèbre son trentenaire par la publication d'un numéro spécial tout à fait bien venu, en noir et en couleurs.

Fondée en 1893, par M. George-W. Brooke, déjà créateur du *Papillon*, feuille humoristique, la *Patrie suisse*, a fait une jolie carrière qu'elle continuera, nous le souhaitons, toujours plus prospère. Sa rédaction, tant pour le texte que pour les images, a toujours su demeurer exclusivement nationale, faisant part égale entre les trois régions, la romande, l'allemande et l'italienne, en y ajoutant la quatrième Suisse, celle de nos compatriotes à l'étranger. Populaire dans les cantons romands, elle exerce une action saine et honnête. Elle a toujours su s'entourer de collaborateurs appréciés dont plusieurs, entre autres son excellent chroniqueur littéraire Gaspard Vallette, ont déjà été pris par la mort. La plupart de ceux qui restent ont collaboré à ce numéro du trentenaire, dont nous publierons le sommaire, trop riche pour être analysé ici. M. Arnold Bonard, à Lausanne, en est aujourd'hui le rédacteur en chef, et la cheville ouvrière en est Mlle. Alice Rigaud, qui ajoute un joli talent d'écrivain à celui de l'ad-